

Soutien au domaine du cinéma

Dans le but d'encourager la relève professionnelle dans le domaine de l'audiovisuel et en partenariat avec l'Association *Valais Films*, l'Etat du Valais met au concours les bourses suivantes :

Une bourse pour la relève dans la création audiovisuelle de frs 10'000.- à l'intention de réalisateurs valaisans émergents qui n'ont pas encore réalisé de film dans des conditions professionnelles.

Trois bourses pour la professionnalisation dans le développement de projets audiovisuels de frs 10'000.- chacune à l'intention de réalisateurs ou producteurs valaisans en voie de confirmation. Au moment de la mise au concours, ces professionnels ont obtenu moins de trois financements pour leurs projets précédents via la SSR, l'Office fédéral de la culture, les Fonds financiers de Berne, Zürich ou Cinéforum. Cette bourse doit leur permettre d'élaborer un projet de fiction ou de documentaire à soumettre à l'une des institutions de financement précitées.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Association *Valais Films*, un mentor expérimenté accompagne chacun des boursiers dans la réalisation de son projet.

L'appel à candidature se fait par l'intermédiaire de la Newsletter du Service de la culture et sur le site www.vs.ch/culture dans le courant du mois de juin. Seules seront prises en considération les demandes de soutien déposées via la plate-forme en ligne www.vs-myculture.ch.

Les supports audio ou vidéo en complément peuvent être envoyés à l'Encouragement des activités culturelles, Service de la culture de l'Etat du Valais, CP 182, 1951 Sion, avec mention de la référence du dossier.

Le dépôt des candidatures est fixé au **15 septembre 2015**.

Plus d'infos www.vs.ch/culture > Demander un soutien > Cinéma.